



Grenoble le 6 décembre 2018

Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs de l'Isère

Vous trouverez ci-dessous le tract que nos organisations de retraités distribueront en préparation du rassemblement que nous organisons le mardi 18 décembre, à 14h30, rue Félix Poulat à Grenoble.

Cette action se situe dans le cadre d'une nouvelle mobilisation intersyndicale nationale.

A cette occasion, nous serions intéressés à vous rencontrer afin de vous faire part de l'exaspération des retraités et des mesures que nous vous demandons de prendre en tant que représentants de la Nation.

Ainsi vous êtes invités à venir dialoguer avec nous lors de ce rassemblement.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, en notre détermination.

Pour l'intersyndicale

Pascal Costarella (UDR FO 38) 06 35 94 76 55

Pressurés et maltraités, c'est assez !

**Nous sommes 17 millions de retraité-e-s :
imposons-nous, exprimons notre colère !**

**Nous sommes
particulièrement pressurés
depuis 2013 :**

La liste est longue des mesures ayant diminué le pouvoir d'achat : le gel des pensions pendant plusieurs années, la fiscalisation de la majoration familiale de pension, la suppression totale de la ½ part fiscale pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant.

De nouvelles taxes apparaissent, elles ont diminué la retraite : de 0,3 % avec la CASA, de 1,7 % avec la CSG, soit une baisse de pension de 3 %, c'est-à-dire un tiers de mois de pension perdu chaque année.

**Nous sommes fortement pressurés et
maltraités depuis 2018 :**

- En 2018, perte de près de la moitié d'un mois de pension à cause de la hausse de la CSG et du gel de la pension alors que l'inflation de ces 12 derniers mois s'élève à 2,2 %
- En 2019, la perte s'élève à 2/3 d'un mois de pension, à cause de la maigre revalorisation des pensions de 0,3 % alors que l'inflation est annoncée à 1,7 %, pour le moment...
- En 2020, la perte atteint 90 % d'un mois de pension, à cause de la revalorisation de 0,3 %, bien moins que l'inflation prévue à 1,8 %.
- Sur les trois années, nous perdons plus de 2 mois de pension ! Sur une même période de 3 ans, en tant qu'actif, aurions-nous accepté de ne pas être payés pendant 2 mois ?

Nous serions indéfiniment pressurés si nous laissons faire.

C'est un recul social de 70 ans qui est inscrit dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2019, le PLFSS, actuellement en discussion au parlement. Jusqu'à maintenant, nos cotisations sociales nous donnaient droit à une pension, revalorisée chaque année selon une règle précise, le salaire moyen ou l'inflation.

Si nous laissons faire, nous n'aurions plus de retraite, plus de pension, mais une « allocation sociale », revalorisée, ou pas, selon le fait du prince (0,3 % pour 2019 et 2020, bien moins que les prix qui continuent d'augmenter).

Si nous ne réagissons pas à ce test en 2019 et 2020, cette « allocation sociale » remplacerait la retraite et la pension définitivement, elle serait inscrite dans la loi retraite que veut faire voter le gouvernement en 2019.

Où va notre argent ? Aux plus riches !

Les millions d'euros pris dans nos poches ne sont pas perdus pour tout le monde :

- suppression de l'ISF, l'impôt sur la fortune,
- mise en place de la « flat tax » sur les revenus des actions (12,5 % d'impôts au lieu de 45 % pour les plus riches)
- suppression de « l'exit tax » (qui luttait contre l'évasion fiscale), baisse de l'impôt sur les sociétés (jusqu'à 25 % en 2022),
- baisse de 1,8 point de la cotisation famille,
- baisse annoncée des cotisations patronales maladie de 6 points en 2019, etc.

Pressurer, maltraiter les personnes en retraites n'est pas une obligation économique, c'est un choix politique de répartition des richesses.

Ne nous laissons pas faire, nous revendiquons :

- La suppression de la hausse de la CSG dans le PLFSS 2019.
- La revalorisation de toutes les pensions, par la fin du gel des pensions, le rattrapage des pertes subies, le refus du 0,3 % en 2019 et 2020.
- L'indexation des pensions sur les salaires et un minimum de pension au SMIC pour une carrière complète.
- Le maintien des pensions de réversion, sans conditions de ressources.
- La prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la sécu et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre du service public.

Les 9 organisations de retraités appellent à agir

Nous appelons les retraités à se défendre, sans relâche :

- Nos organisations ont demandé à être reçues par le Président du groupe la République en Marche à l'Assemblée. Notre première lettre, pour le 3 octobre, « se serait égarée ! » Après notre nouveau et deuxième courrier, nous attendons toujours. Nous finirons bien par être entendus !
- Jusqu'à la fin de l'année, partout en France, nous ne cesserons d'intervenir auprès de ceux qui attaquent nos retraites. Tous ensemble, allons demander des comptes à ceux qui votent des lois néfastes : pension, CSG, santé, etc. Nous avons la volonté de rencontrer le plus grand nombre de retraités sur les lieux publics, dans des assemblées publiques pour les informer des votes émis et par qui ils sont émis. Ne laissons tranquille aucun élu.
- Au moment des vœux, une campagne « Étrennes de riches, étrennes de retraités » dénoncera les mesures qui frappent les retraités et celles qui bénéficient aux privilégiés de ce pays.
- Sur la région parisienne, nous appelons à un rassemblement devant le ministère des finances le 18 décembre à 14 heures. Nous présenterons nos revendications au Ministre et tous les retraités présents exprimeront leur colère grandissante.
- Début 2019, nous appellerons les 17 millions de retraités à une journée de mobilisation nationale.

Ni nantis, ni privilégiés, nous sommes plus que jamais déterminés à défendre nos droits acquis au cours de nos vies de travail.